



**POLITIQUE
PA2023-035-01**

**MODIFICATION À LA POLITIQUE SUR
LES APPELS D'OFFRES ET LES ACHATS**

Adoptée par le conseil municipal de Tracadie
lors de la réunion ordinaire du 11 mars 2024



Denis Losier
Maire



Joey Thibodeau
Greffier municipal



BUT

1. La présente politique a pour but de modifier la politique PA2023-035 intitulée « Politique sur les appels d'offres et les achats ».

MODIFICATION

2. La politique PA2023-035 intitulée « Politique sur les appels d'offres et les achats » est modifiée de la façon suivante :

- a) en ajoutant après l'article 28, l'article suivant :

« 28.1 Technicien entretien et installation 1 :

- a) Le technicien entretien et installation 1 peut autoriser toute dépense jusqu'à concurrence d'une somme au montant de 1 000 \$ pour tout bien ou service nécessaire, utile ou bénéfique à son service, conditionnellement à ce que ladite dépense soit incluse dans les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier en cours. »